



Direction Régionale des Affaires Culturelles
de Bourgogne Franche-Comté
à l'attention de P. DEMANGE
Site de Besançon
7 rue Charles Nodier
25 000 BESANCON



Agence Régionale de Santé de Bourgogne
Franche-Comté
Direction de la Communication
Le Diapason - 2 place des Savoirs
CS 73535
21035 DIJON Cedex

PROJET CULTURE ET SANTE

Année 2020

CALENDRIER DE LA PROCÉDURE

Septembre 2019	Appel à projets
Septembre– novembre 2019	Montage des dossiers au sein des établissements candidats. Dans cette phase, l'appui d'Itinéraires Singuliers (ainsi que de la DRAC BFC et de l'ARS BFC) peut être utilement sollicité. Cette procédure est fortement recommandée.
15 novembre 2019	Date limite de réception des projets
Novembre-décembre 2019	Instruction des projets par l'ARS et la DRAC.
Janvier 2020	Comité de pilotage (sélection des projets)
Février 2020	Communication aux établissements et aux structures culturelles de l'avis du comité de pilotage (N.B. : cet avis ne vaut pas engagement)

La DRAC BFC sollicitera les structures culturelles retenues afin qu'elles établissent un dossier de subvention (CERFA ...) au printemps 2020.

Les actions peuvent démarrer, aux risques des établissements, dès janvier 2020.